

# RÉGIME DE PENSION DES ENSEIGNANTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK



PRINTEMPS 2016 - Volume 2, numéro 1

ISBN: 978-1-4605-1300-2

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Votre conseil des fiduciaires a le plaisir de vous présenter le bulletin du printemps avec les dernières nouvelles au sujet de votre régime de pension. En tant que conseil, il nous revient de voir à maintenir une bonne position financière du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB) et de vous tenir bien informés des progrès du régime.

Depuis qu'il a été établi, en 2014, le conseil a été fort occupé et a travaillé sur plusieurs fronts. Pour savoir ce que nous avons fait, veuillez vous reporter au document intitulé « Le RPENB : Décisions et réalisations en 2014-2015 », lequel se trouve sur notre site Web à : [www.gnb.ca/rpenb](http://www.gnb.ca/rpenb).

Nous continuons à chercher de nouvelles façons d'améliorer nos communications à tous les enseignants ainsi qu'à tous les enseignants retraités du régime. S'il y a des sujets que vous voudriez qu'on aborde dans les futurs bulletins ou si vous avez des suggestions en vue d'améliorer nos communications avec vous, n'hésitez pas à nous en faire part.

Cordialement,

Larry Jamieson, président du conseil des fiduciaires du RPENB

## DANS CE NUMÉRO

- 2 Votre conseil des fiduciaires
- 2 Coup d'oeil sur votre régime
- 3 Mise à jour financière
- 4 Livret de l'employé pour le RPENB
- 4 Modification du texte du régime
- 4 De l'ancien et du nouveau
- 5 Rapport de placement

# VOTRE CONSEIL DES FIDUCIAIRES

**Larry Jamieson**  
Président

**David Nowlan**  
Vice-président  
Comité de vérification

**Bob Fitzpatrick**  
Observateur

**Caroline Foisy**  
Observatrice

**Jane Garbutt**  
Fiduciaire

**Jennifer Morrison**  
Fiduciaire  
Présidente du comité de  
vérification

**Leonard Lee-White**  
Fiduciaire  
Comité de gouvernance

**Marcel Larocque**  
Fiduciaire  
Comité de vérification

**Mike Springer**  
Fiduciaire  
Comité de gouvernance

**Reno Thériault**  
Fiduciaire  
Président du comité de gouvernance



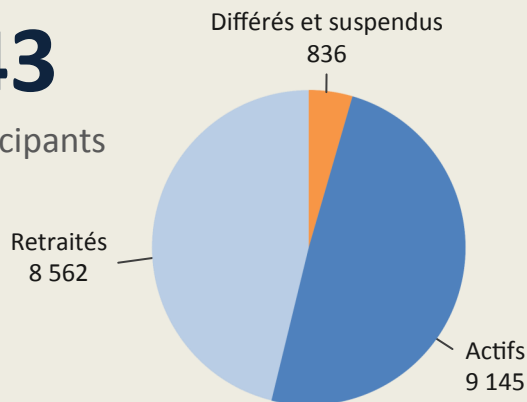
Une courte biographie  
des membres du conseil  
est disponible en ligne à :

[www.gnb.ca/rpenb](http://www.gnb.ca/rpenb)

# COUP D'OEIL SUR VOTRE RÉGIME

**18 543**

total de participants



PRESTATIONS  
VERSÉES EN 2015

**275,7**

millions de  
dollars

## ENSEIGNANTS ACTIFS



Âge moyen : 41,8 ans

Salaire moyen : 72 902 \$

Service moyen : 12,1 ans

## COTISATIONS

Enseignants actifs

**58,5**

Employeurs

**72,4**

millions de dollars

## PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT EN RECEVANT VOS BULLETINS PAR COURRIEL

L'envoi des bulletins par courriel aide à protéger l'environnement, à réduire les coûts liés à votre régime de pension et à communiquer l'information plus rapidement. Veuillez nous fournir votre adresse électronique dès aujourd'hui.

# MISE À JOUR FINANCIÈRE

## Certificat attestant les coûts

Tel que mentionné dans le dernier bulletin du RPENB, le rapport d'évaluation actuarielle initial du RPENB a été effectué en date du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Un rapport d'évaluation doit être effectué tous les trois ans et le prochain est prévu pour 2016.

Au cours des années durant lesquelles le RPENB ne prépare pas d'évaluation actuarielle, l'actuaire doit établir un certificat attestant les coûts. En établissant un tel certificat, il détermine la position financière du RPENB à l'aide de la valeur réelle de l'actif au 31 août et d'une estimation des obligations du régime extrapolée à partir de la date de la dernière évaluation actuarielle, et ce jusqu'au 31 août.

## Niveau de provisionnement du RPENB

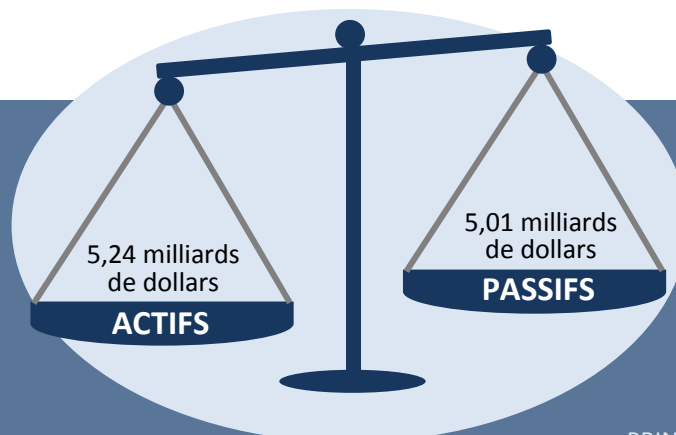
Le coefficient de capitalisation de la valeur de terminaison du RPENB d'après le certificat attestant les coûts en date du 31 août 2015 s'élevait à 104,7 %. Ce coefficient compare la juste valeur marchande de l'actif du régime de pension avec le déficit actuariel extrapolé au 31 août 2015.

## Changement du niveau de provisionnement du RPENB

Le niveau de provisionnement du régime a changé, passant de 106,1 % au 31 août 2014 à 104,7 % au 31 août 2015. Ce changement est attribuable en grande partie à la réduction du taux d'actualisation du régime, causée par la baisse des taux d'intérêt. En 2014, le taux d'actualisation était de 6,25 % par année. En 2015, l'actuaire a recommandé de le réduire à 6,0 % par année. Ce changement fait que le passif du régime augmente. Les tableaux suivants illustrent le rapprochement des actifs et des passifs.

ACTIFS (en millions de dollars)	
Valeur marchande de l'actif – 1 <sup>er</sup> septembre 2014	5 014,9 \$
Cotisations des enseignants	58,5
Cotisations de l'employeur	72,4
Revenu de placement	382,5
Prestations de retraite versées et remboursements	(275,7)
Dépenses	(10,5)
Rajustements	(0,2)
<b>Valeur marchande de l'actif – 31 août 2015</b>	<b>5 241,9 \$</b>

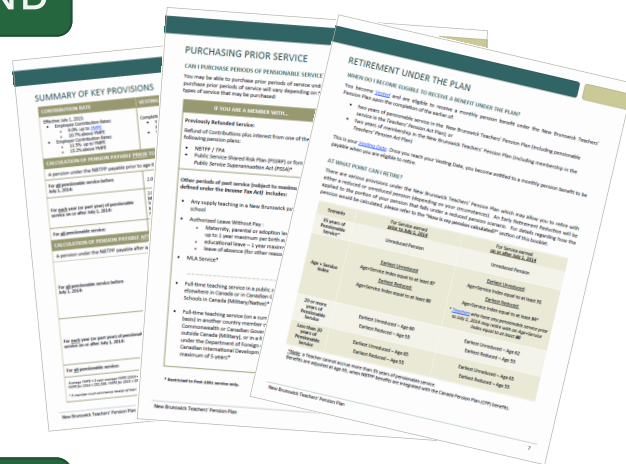
PASSIFS (en millions de dollars)	
Passif de financement – 31 août 2014	4 725,4 \$
Coût d'exercice – du 1 <sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015 (c.-à-d. la valeur des prestations acquises par les enseignants actifs)	92,3
Versements de prestations – de septembre 2014 à août 2015	(275,7)
Incidence du changement du taux d'actualisation de 6,25 % à 6,0 %	174,5
Intérêt	289,6
<b>Passif de financement – 31 août 2015</b>	<b>5 006,1 \$</b>



# LIVRET DE L'EMPLOYÉ POUR LE RPENB

Le conseil des fiduciaires est heureux d'aviser les enseignants que le livret pour le RPENB peut maintenant être consulté en ligne. Le livret offre une vue d'ensemble complète et facile à comprendre de renseignements importants comprenant différentes dispositions du régime, notamment au sujet de la pension, de la réduction pour retraite anticipée, du rachat de service ainsi qu'un glossaire des termes et diverses coordonnées.

Le livret de l'employé est disponible à l'adresse suivante : [www.gnb.ca/rpenb](http://www.gnb.ca/rpenb).



# MODIFICATION DU TEXTE DU RÉGIME

En vertu de la *Loi sur les prestations de pension (LPP)*, il faut donner une mise à jour aux participants au sujet de toute modification au régime. Le conseil des fiduciaires vous informe donc de la modification suivante :

La définition de « conjoint », à la clause 2.9 du texte du régime, a été modifiée pour la rendre conforme à la définition de conjoint dans la *Loi sur les prestations de pension*. Cette modification a été déposée auprès du surintendant des pensions le 27 novembre 2015.

# DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU : NOUVELLE STRUCTURE INDÉPENDANTE COMPOSÉE DES MÊMES ÉQUIPES DE SPÉCIALISTES RECONNUS

Vos fournisseurs de services d'administration des pensions et de gestion des placements de votre régime font la transition vers une nouvelle compagnie de services de pension intégrés, Société Vestcor. Le nouvel organisme comprendra deux sociétés, la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (SGPNB) et la Division des pensions et avantages sociaux des employés (DPASE), qui deviendront respectivement la Société de gestion de placements Vestcor et la Société des services de retraite Vestcor. Le projet de loi pour assurer que ces changements se produisent a été déposé le 29 mars dernier et devrait être adopté ce printemps. La date cible de l'établissement de la nouvelle société est le 1<sup>er</sup> octobre.

Grâce à beaucoup de travail acharné et de planification, la transition sera parfaitement harmonieuse. Vous continuerez à recevoir les mêmes services fiables des mêmes équipes de spécialistes.

Ce changement constitue la suite logique de l'évolution de votre régime de pension et est conforme aux pratiques exemplaires de l'industrie. Quand votre régime à prestations cibles est entré en vigueur en 2014, les responsabilités s'y

rattachant ont été transférées à partir du gouvernement provincial au conseil des fiduciaires du RPENB. Toutefois, l'administration courante et les placements du régime relevaient toujours du gouvernement, par la voie de la DPASE et de la SGPNB.

Le conseil des fiduciaires de votre régime a reconnu que la structure de gouvernance pouvait être améliorée et s'est joint aux fiduciaires du RRPSP afin de créer une organisation qui fonctionne de façon indépendante du gouvernement.

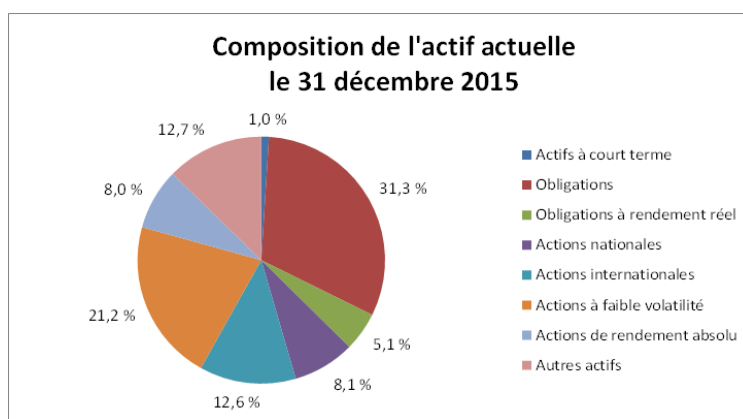
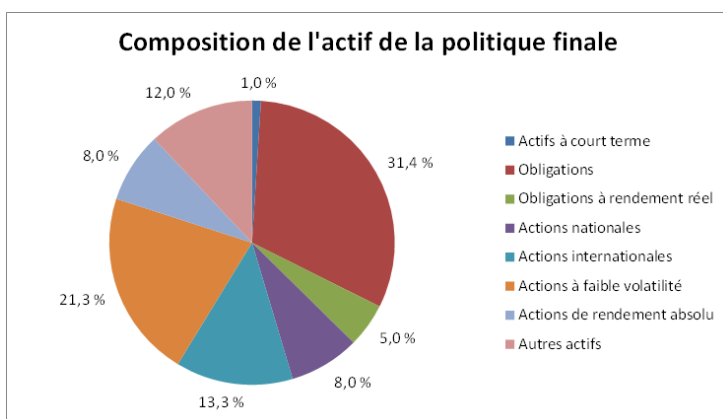
Notre nouvelle organisation sera mieux en mesure d'accueillir de nouveaux clients du secteur public qui cherchent à obtenir des services d'administration des pensions ou de gestion des placements. L'ajout de nouveaux clients pourrait réduire encore plus les coûts assumés par les régimes en répartissant les frais administratifs entre un plus grand nombre de participants, ce qui est une bonne nouvelle pour tout le monde.

Il est possible d'obtenir plus de renseignements et des mises à jour sur le processus de transition sur notre site Web : [www.gnb.ca/pensions](http://www.gnb.ca/pensions).

### Actifs des placements

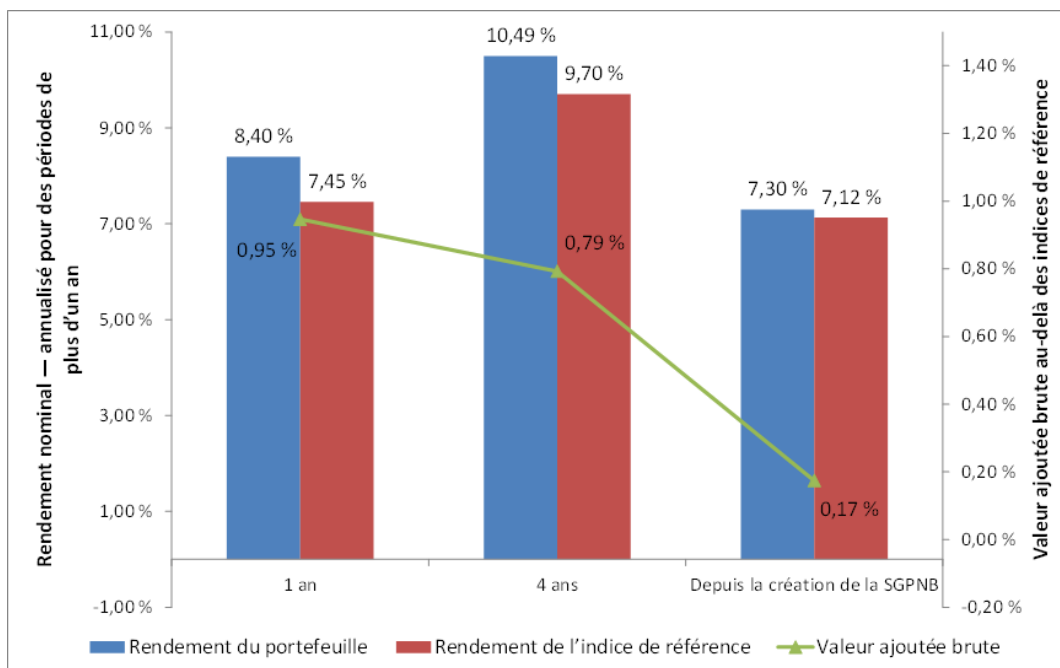
Au 31 décembre 2015, le RPENB disposait d'un actif net disponible de 5,32 milliards de dollars pour le service des prestations de retraite, soit une augmentation de 264,2 millions depuis le 31 décembre 2014. Cette augmentation de l'actif net consistait en revenu net de placement de 413,6 millions de dollars après déduction de tous les coûts de gestion, dont il faut déduire les versements nets de 147,6 millions et des frais d'administration des pensions de 1,9 million.

Dans le bulletin de l'automne 2015, nous annonçons que le conseil des fiduciaires avait approuvé, le 26 février 2015, une nouvelle composition de l'actif cible. La transition vers cette nouvelle composition est en grande partie réalisée. Cette composition remaniée des actifs devrait améliorer le rendement à long terme, sans pour autant négliger de contrôler le risque, même dépasser le seuil de gestion du risque imposé par la politique de financement.



### Rendement des placements

Nous sommes heureux d'annoncer que le rendement de l'investissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 pour le RPENB a été de 8,40 %. Un chiffre qui dépasse largement le rendement cible à long terme. De plus, la gestion active des placements pratiquée par la SGPNB a produit un rendement de placement brut supérieur de 0,95 % par rapport aux cibles fixées par la politique de placement.



# RAPPORT DE PLACEMENT (suite)

En 2015, les rendements de l'investissement se sont avérés positifs pour la plupart des catégories d'actifs. Les rendements des actions publiques canadiennes, des actions canadiennes à faible volatilité et de la stratégie des actions de marchés émergents à faible volatilité ont souffert principalement de la faiblesse des marchés mondiaux des produits de base. Cependant, les stratégies des actions internationales ont profité d'une lente croissance économique combinée à des devises locales plus fortes par opposition à un dollar canadien faible. La majorité des classes d'actifs ont aussi dépassé leurs indices. Le dépassement des indices de placement par le rendement nominal global a entraîné une augmentation de 0,95 % du rendement brut en valeur ajoutée. Après déduction de frais de gestion de 0,165 %, la valeur nette ajoutée au portefeuille a été de 0,78 %, bien au-delà de la valeur ajoutée qui était ciblée (0,42 %).

## Tour d'horizon des placements

En général, on a pu observer un regain des marchés financiers à la fin de 2015, après deux trimestres consécutifs faibles au milieu de l'année alors que l'économie mondiale restait marquée par une croissance ralentie.

L'économie américaine a continué à paraître plus forte que celle de la plupart des autres pays. Cependant, les pays dont l'économie est concentrée sur les produits de base, tels que le Canada, ont subi les effets négatifs du déclin des prix des matières et de l'énergie. Des inquiétudes pour l'avenir de la croissance en Chine ont aussi grevé la plupart des marchés mondiaux.

Le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (FED) a finalement augmenté les taux d'intérêt de 0,25 % en décembre aux États-Unis. Bien que ce soit la première hausse en plus de 10 ans, le message de la FED était clair : elle cible un équilibre à 3,25 % qui devrait être atteint un peu au-delà de 2017 après une progression graduelle. Ce resserrement du taux d'intérêt a permis au dollar américain de rester très fort par rapport aux autres devises.

Dans l'ensemble, 2015 s'est terminé sur une note calme du point de vue des devises locales (sauf au Canada) et les taux d'intérêt des obligations ont peu changé.

Nous prévoyons que le marché des investissements restera difficile en 2016. La faiblesse des taux d'intérêt et de la demande pour les produits de base, l'accroissement des préoccupations face au risque de crédit, le ralentissement de la croissance du revenu des entreprises et le resserrement des corrélations entre les classes d'actifs font en sorte qu'il reste difficile de trouver des secteurs relativement sûrs où investir.

Dans notre composition des actifs, nous avons conservé un parti-pris prudent à l'égard des marchés à faible volatilité (en particulier la part constituée d'actions à faible volatilité), car nous restons convaincus que la croissance restera faible et que les actions demeureront la classe d'actifs la plus attrayante par rapport aux autres. Nous croyons aussi que les taux d'intérêt augmenteront un peu à un moment donné, en restant toutefois à des niveaux relativement faibles dans une optique à long terme.

## COORDONNÉES

Conseil des fiduciaires du RPENB

a/s Pensions et avantages sociaux des employés

C.P. 6000

Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Pour toute question, communiquez avec la Division des pensions et avantages sociaux des employés au numéro sans frais 1-800-561-4012 ou au 453-2296 (Fredericton).

## RAPPEL AUX RETRAITÉS

Votre pension est versée le 24<sup>ième</sup> jour de chaque mois, à moins que le 24 tombe au cours d'une fin de semaine ou un jour férié. Voici les dates de versement pour

2016 :

22 janvier	22 juillet
24 février	24 août
24 mars	23 septembre
22 avril	24 octobre
24 mai	24 novembre
24 juin	23 décembre



**DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ :** Cette publication a pour but de fournir des renseignements au sujet du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB). S'il y a une divergence entre ces renseignements et le Texte du RPENB, ce dernier a préséance.